



## COMMUNIQUÉ

**16 janvier 2022**

L'APPEP apporte son soutien à la pétition intersyndicale<sup>1</sup> qui réclame le report des épreuves de spécialités au mois de juin, leur transformation en épreuves nationales et terminales et, plus généralement, la suppression du contrôle continu et le retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales.

Elle demande également l'annulation pour cette année de l'épreuve de Grand oral. En effet, outre les déficiences intrinsèques à cette épreuve, sa préparation serait rendue impossible par une poursuite de la préparation des épreuves de spécialité entre mars et juin.

Elle réitère son exigence pour les années à venir d'une refonte complète de cette épreuve inappropriée, dont l'objet fut de servir de vitrine médiatique de la réforme Blanquer.

En cette période où sont confectionnés les sujets de baccalauréat, l'APPEP alerte sur la nécessité de bons sujets d'examen, qui cessent d'égarer la majorité des candidats et de placer les correcteurs dans les plus grandes difficultés à évaluer avec rigueur et équité.

À l'appui d'enquêtes successives<sup>2</sup>, l'APPEP attend des sujets dits « classiques » ou « scolaires », clairs et directs, exempts de technicité abusive, de jeux de mots ou de présupposé doctrinal, et qui interrogent explicitement une notion du programme. Elle attend également des textes simples, dont l'idée principale est clairement repérable.

Afin d'anticiper la poursuite des perturbations associées à la pandémie pour la troisième année scolaire consécutive, l'APPEP demande au ministère de se tenir prêt à doubler les sujets (4 sujets de dissertation et 2 explications de texte).

---

<sup>1</sup> <https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/petition-bac2022>

<sup>2</sup> <http://www.appep.net/category/enquetes/>